

# RÔLES D'UNE HAIE BOCAGÈRE SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

08/10/2024

Haie'venement / La Biolle (73)

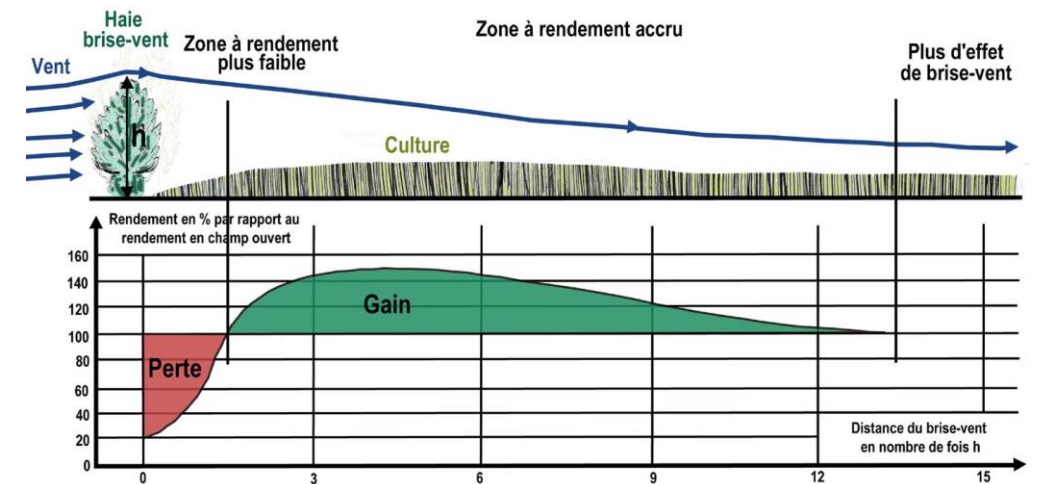
# ATOUS AGRONOMIQUES



## Brise vent

- Diminution vitesse du vent / évapotranspiration / dessèchement des sols
- Augmentation production végétale par photosynthèse
- Compensation des pertes à proximité de la haie par augmentation de production à l'intérieur de la parcelle, augmentation des rendements de 6 à 20 %
- Effet sous le vent = 10 à 15 fois la hauteur de la haie

Effets locaux sur l'impact des gelées en arboriculture, viticulture



## ATOUTS AGRONOMIQUES

### Protection des troupeaux

- vents froids
- fortes chaleurs et l'ensoleillement
- intempéries

Diminution des dépenses énergétiques nécessaires pour faire face à ces changements de température.

### Alimentation et effet « santé »

- Consommation de bourgeons/jeune pousses au printemps
- Affouragement fin d'été

Augmentation production qualité de vie animale

---



## ATOUTS AGRONOMIQUES

### Infiltration de l'eau / drainage

- améliore la portance

### Rétention des sols

- réduction érosion (vent et ruissellement)

### Amendement naturel

- feuilles contribuent à la structure du sol



Amélioration qualité des sols

---

## ATOUS ECONOMIQUES

- **Bois buche**

- **Plaquette énergie**

Autoproduction (autonomie et indépendance de l'exploitation)

Valorisation locale (chaudière collective)

- **Litière plaquette**

Autoproduction (autonomie et indépendance de l'exploitation)

Productivité moyenne = 50m<sup>3</sup>/km/an, soit 4000 litre de fioul)

Ressource locale disponible et non délocalisable

Investissements nécessaire

Plan de gestion nécessaire : PGDH à l'échelle de l'exploitation



[www.aura.chambres-agriculture.fr](http://www.aura.chambres-agriculture.fr)

## AUTRES ATOUTS

- **Antidérive en bordure de parcelle** (polluants route)
  - **Proche des bâtiments** : cacher un bâtiment, apporter de l'ombre, protéger du vent...
  - **Refuge pour la faune auxiliaire des cultures** (effets sur 50 à 100 m.)
  - **Contribue à la connectivité des milieux pour la faune sauvage** (corridors biologique)
-

# DISPOSITIFS D'AIDE À LA PLANTATION DE HAIE

08/10/2024

Haie'venement / La Biolle (73)

## DES FINANCEMENTS PUBLICS

Aucun guichet ouvert

Des programmes

FEADER

PACTE pour la haie

MARATHON biodiversité

Des points communs :

- animation/investissement
- aides forfaitaires
- haies composées exclusivement de ligneux indigènes dont 50% de Végétal Local

Des différences :

- structures porteuses
  - règlements spécifiques
  - montants des aides
-



## APARTÉ : LA MARQUE « VÉGÉTAL LOCAL »



Marque publique national

Cahier des charges pour les collecteurs de graines / les producteurs

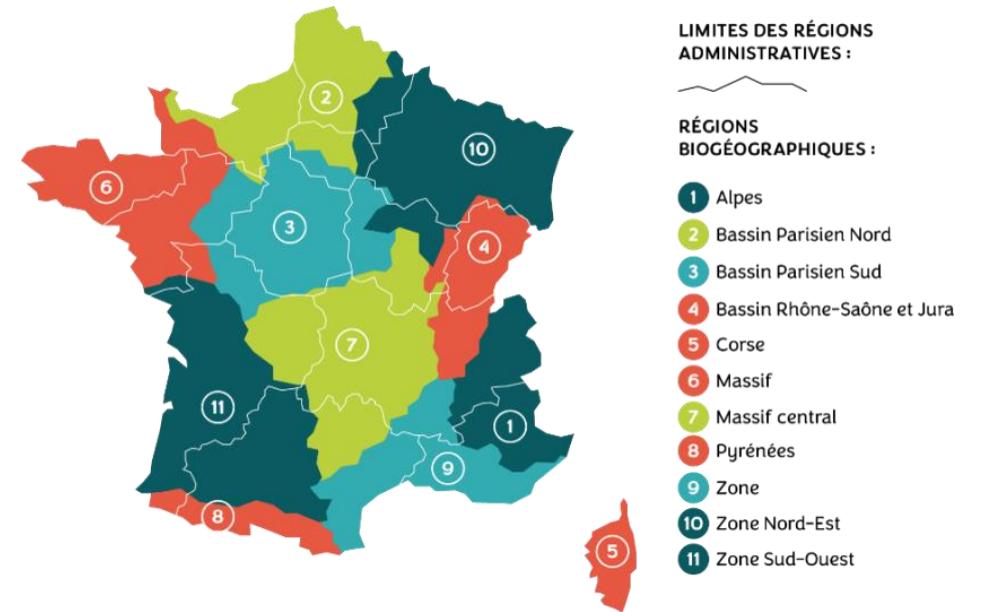
Ligneux et semences locales et indigènes (biorégion)

Labellisation (audit) des producteurs

3 pépinières 'Alpines' pour les ligneux

Millet pépinières  
L'Envirothèque  
Pépi Belle

+ d'autres pépinières dans les biorégions voisines  
Soupe, Lachaze, Naudet, micropépinières...



<https://www.vegetal-local.fr/>

## FEADER -DISPOSITIF 208

### « DÉVELOPPER L'AGROFORESTERIE ET LA PLANTATION DE HAIE »

Fonds européen agricole pour le développement rural

Financier : Europe + Région + Agences de l'eau + certains Départements

Administration : Région AuRA

- Elaboration d'un projet partenarial pluriannuel de développement de l'agroforesterie et/ou des haies et arbres champêtres sur un territoire délimité
  - Animation pour le développement de l'agroforesterie, des haies et arbres champêtres
  - Animation concernant la gestion des haies existantes et leur valorisation
  - Investissements de plantation d'arbres ou de haies découlant du projet de développement,
-

## FEADER -DISPOSITIF 208

Animation locale en coopération de structures « labellisées »

Chambre d'agriculture

Associations « haies/paysage »

Association de protection de la nature

EPCI

Territoires visés : échelle départementale

Financements destinés uniquement aux exploitations agricoles

Aides pour les haies champêtre et/ou pour l'agroforesterie intraparcellaire

Aide forfaitaire « simple », plafonnée à 80%

- Conception/assistance technique : structure labellisée
  - Achat/plantation/entretien : exploitation agricole
-

## PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

« AIDE À LA PLANTATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT A LA GESTION

DURABLE DES HAIES »

Animation locale en coopération de structures « labellisées »

Chambre d'agriculture

Associations « haies/paysage »

Association de protection de la nature

EPCI

Financier : Etat (Ministère agriculture)

Administration : DRAAF (alimentation, agriculture et forêt)

Objectifs similaires au FEADER

Aides pour les haies champêtres et/ou pour l'agroforesterie intraparcellaire

Aides forfaitaires « complexe » à 100% (en 2024)

Territoires visés : échelles diverses (EPCI, départementale, multidépartemental)

---

# PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

Aides forfaitaires « complexe »

		Haie 1 rang	Haie 2 rang
<b>TRAVAUX DE PREPARATION DE L'IMPLANTATION</b>			
<b>TALUS</b>	Création de talus	4,69 € HT/ml	Sans objet 1
<b>BANDE ENHERBEE</b>	De 3 m de large en référence à la MAEC couvert 06	0,70 € HT/ml	0,93 € HT/ml
<b>CLOTURE FIXE BARBELE</b>	Pose	4,50 € HT/ml	4,50 € HT/ml
<b>CLOTURE FIXE ELECTRIQUE</b>	Pose	1,50 € HT/ml	1,50 € HT/ml
<b>PLANTATION</b>			
<b>PLANTS</b>	Achat des plans sans label	1,48 € HT/ml	1,97 € HT/ml
	Achat des plans végétal local	2,01 € HT/ml	2,67 € HT/ml
	Achat des plans végétal MFR	1,61 € HT/ml	2,14 € HT/ml
<b>SOL et PLANTATION</b>	Préparation du sol	2,29 € HT/ml	3,05 € HT/ml
	Et mise en place des plans	1,85 € HT/ml	2,46€ HT/ml
<b>PROTECTION</b>	Achat des protections grands gibiers	2,8 € HT/ml	3,72 € HT/ml
	Achat des protections petits gibiers	0,89 € HT/ml	1,18 € HT/ml
	Pose des protections grands gibiers	2,03 € HT/ml	2,7 € HT/ml
	Pose des protection petits gibiers	1,33 € HT/ml	1,77 € HT/ml
	Application(1 passage) d'un répulsif gibier type Trico (ou équivalent) après plantation et	0,72 € HT/ml	0,95 € HT/ml
	dans les conditions optimales d'application (temps sec, T°>10°C, avant débouillage)		
	Application d'un répulsif gibier type Trico en pépinière	0,22 € HT/ml	0,29 € HT/ml
<b>PAILLAGE</b>	Fourniture paillage (€ HT/ml) <sub>2</sub>	2,50 € HT/ml	3,33 € HT/ml
	Pose paillage (€ HT/ml) <sub>2</sub>	1,82 € HT/ml	2,42 € HT/ml
<b>TOTAL EN MOYENNE</b>		<b>13,97 € HT/ml</b>	<b>18,58 € HT/ml</b>
<b>ENTRETIEN POST-PLANTATION</b>			
<b>Suivi</b>	ENTRETIEN POST-PLANTATION	1,13€ HT/ml	1,5 € HT/ml
	TAILLE DE FORMATION (1ere taille plantation – année n+3	0,91 € HT/ml	1,21 € HT/ml